

Nouvelle République et possibilité d'un autre mandat pour le chef de l'État P.10

Bertin Koovi s'en remet à Talon

35^e anniversaire de la Conférence nationale des forces vives de la nation P.6

L'Up-R communique avec l'Église protestante méthodiste pour la paix au Bénin

La Guérite

2.000 F

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité" La Guérite N°1084 du lundi 17 Février 2025
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11^{ème} année. Tél.: (00229) 97-26-26-71

Informez plus et autrement

Bénin

L'obtention du certificat de résidence simplifiée et modernisée

P.10

Yayi chez Soglo, Houngbédji, Amoussou, Dossou et Holo P.3

Tout sauf anodin

(Et Ousmane Batoko dans tout ça ?)



Retrouvez nos articles sur www.gueritetvmonde.bj

LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

Informer plus et autrement

Directeur Général

Jean Eudes DAKIN

Tél/WhatsApp : 97819137

Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU

Tél/WhatsApp : 00229 97262671

Rédaction

Latifath KOWENOU

Faosiya SEFOU

Amanda E. DACKY

Leobar ADJAÏ

Mathieu K. BOKO

Secrétaire de rédaction par intérim

Anselme ORICHA

Graphiste

S - Design

GUERITE TV MONDE

+229 01 52 38 36 38

LIVE

www.gueritetvmonde.bj

ÉMISSION DE CULTURE GÉNÉRALE

LA JAUGE

LUNDI AU VENDREDI, 11H45-12H45

Testez vos méninges et boostez votre mémoire en direct

Avec Chamss-Deen **BADAROU**

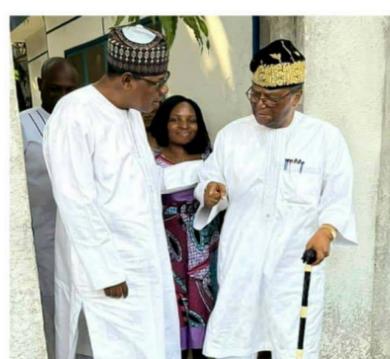
Yayi chez Soglo, Houngbédji, Amoussou, Dossou et Holo

Tout sauf anodin

(Et Ousmane Batoko dans tout ça ?)

La rédaction

La première quinzaine du mois de février 2025 n'a pas été de tout repos pour l'ancien président de la République, Yayi Boni. L'actuel président du parti de l'opposition, Les Démocrates, s'est rendu successivement chez l'ancien chef de l'État. Nicéphore Soglo et les anciens présidents de l'Assemblée nationale, Adrien Houngbédji et Bruno Amoussou, puis de la Cour constitutionnelle, Robert Dossou et Théodore Holo.



L'ancien président Yayi Boni a entrepris une série de rencontres avec des anciens présidents d'institution de la République. Si l'on devrait s'en tenir aux légendes qui ont accompagné les différentes images publiées sur les réseaux sociaux, l'idée derrière ces rencontres pour Yayi est de présenter les vœux du nouvel an à chacune de ces personnalités. Mais la curiosité ici, qui devient un élément d'analyse obligeant à aller au-delà de ce simple mobile est que les déplacements de l'ex-chef de l'État se sont enchaînés sur deux semaines. C'est inédit ! Certes, pour qui connaît Yayi Boni, la gouvernance concertée, avec à la clé ces genres de concertation périodique, était la marque déposée de sa gouvernance. Mais jusqu'à ce qu'il parcourt autant de personnalités clés de la République en un laps de temps, c'est une première.

C'est tout sauf anodin

D'où des supputations qui subodoraient que ces rencontres

successives d'échanges du président du parti au symbole de la flamme ravivée ne sauraient être anodines. Le contexte est que le mois de février, du 19 au 28 février, le Bénin commémore les acquis de la tenue de sa conférence des forces vives, qui a été reproduit un peu partout sur le continent. Cette année, c'est le 35^{ème} anniversaire. L'autre contexte, le pays est à la veille des élections générales de 2026 et des voix s'élèvent contre les dispositions électorales votées, qui ne favoriseraient pas des scrutins inclusifs, transparents et apaisés. De même, la situation sécuritaire dans la partie septentrionale du Bénin depuis quelques années, la situation des détenus et exilés politiques et ce que l'opposition appelle interdiction abusive et la répression de certaines de ses activités supposées de reddition de compte à ses mandants et militants en général, ne sauraient être des préoccupations non moins importants

au cours de ces tête-à-tête. Du compte rendu global fait le week-end écoulé par le parti Les Démocrates sur ses plateformes digitales, les concertations du président Yayi avec ces figures de la vie publique béninoise ne sont effectivement pas un hasard. En effet, le président Nicéphore Soglo est le premier président élu démocratiquement élu après la conférence nationale de 1990 et le premier à expérimenter le système démocratique et la Constitution béninoise. À propos d'Adrien Houngbédji, ancien challenger politique de Yayi Boni, il a dirigé le Parlement du Bénin pendant trois mandats. Bruno Amoussou, également ancien ministre et ancien président du Parlement, est aujourd'hui un acteur clé de la Mouance tout comme Adrien Houngbédji. Quant à Robert Dossou et Théodore Holo, ils ont été ministres et ont dirigé la Cour Constitutionnelle. <<Dans sa démarche, il a échangé avec eux sur la préservation de la co-

hésion sociale, du vivre-ensemble et des acquis démocratiques de la Conférence des forces vives de la Nation de 1990, afin que les prochaines élections générales se déroulent dans la paix et la concorde, pour renforcer le développement du pays. Il rappelle les cris de cœur de la société civile, de la Conférence épiscopale du Bénin et du Cadre de concertation des confessions religieuses, qui appellent à des élections inclusives, équitables, transparentes et pacifiques>>, souligne le parti Les Démocrates dans le compte-rendu signé de l'ancien secrétaire du gouvernement, Alassane Tigri. Dans cette perspective, fort de leurs expériences dans la gestion de l'État et surtout de leur engagement patriotique aux côtés des populations en détresse, précise Alassane Tigri, <<ces acteurs majeurs de la vie politique de notre pays depuis la Conférence Nationale pourraient se retrouver dans les jours à venir autour du Patriarche Soglo pour

repenser notre Vivre-ensemble et porter le fruit de leur réflexion au Président de la République.>>. Voilà qui montre clairement que Yayi Boni n'a pas effectué une visite pour la forme ou le simple plaisir chez chacun de ces présidents d'institution de la République. Les enjeux de 2026 et l'avenir du pays préoccupent. Ces figures majeures, qui maîtrisent l'histoire du Bénin suivant les différents régimes ne sont-elles pas représentatives pour des réflexions constructives ? Mais seront-elles écoutées par le pouvoir de la Rupture ? La réponse dans quelques semaines voire mois.

Et Ousmane Batoko dans tout ça ?

Dans ses rencontres d'échanges avec des acteurs majeurs de la vie politique béninoise, l'ancien président de la République et président du parti Les Démocrates ne s'est curieusement pas affiché avec Ousmane Batoko. Cela s'explique-t-il quand on sait que jusqu'à un passé récent, cette figure de la Révolution et de la Conférence nationale a dirigé en tant que président d'institution, la Cour suprême ? Mieux, Ousmane Batoko, vers fin 2024 a effectué des sorties médiatiques pour partager ses craintes la situation sociopolitique du Bénin en interpellant le chef de l'État, Patrice Talon ainsi que les présidents d'institution de la République en fonction. Ousmane Batoko est-il hors du territoire national ou une option de Yayi de limiter sa liste d'acteurs à consulter à cet échantillon ?



Bénin

Un réseau de délivrance de faux documents d'état civil et de voyage démantelé

 **Amanda E. DACKEY**

La Police républicaine poursuit sa lutte contre les réseaux de trafic de documents administratifs et d'état civil. En ce début d'année 2025, un réseau spécialisé dans l'établissement frauduleux de documents d'état civil a été démantelé. Lors d'un point de presse tenu ce samedi 15 février 2025, la Police républicaine a révélé que « la bonne réputation et la crédibilité dont jouit le passeport béninois continuent d'attirer les faussaires, qui tentent de se faire établir des documents d'état civil et de voyage béninois grâce à la complicité d'agents publics ».



Cependant, grâce à la collaboration entre plusieurs services de police, « un groupe utilisant des pratiques cor-

ruptibles impliquant des agents publics a réussi, dans un premier temps, à faire établir frauduleusement à trois enfants de nationalité

étrangère des documents d'état civil, avant d'être repéré par les services de la Direction de l'émigration et de l'immigration ».

Selon la Police, une enquête ouverte par la Brigade économique et financière a permis l'arrestation de trois membres de ce réseau. Ces trois faussaires présumés ont été présentés au procureur de la République avant d'être placés sous mandat de dépôt. Ils sont poursuivis pour des faits de « faux et usage de faux en écriture publique et fausse attestation ».

Pour rappel, en 2021-2022, la Police républicaine avait déjà découvert un vaste réseau d'étrangers qui, grâce à la corruption, se faisaient établir frauduleusement des documents d'état civil, d'identité et de voyage.

En fuite depuis l'explosion meurtrière à Akpakpa

Le propriétaire des marchandises arrêté

 **Mathieu BOKO**

Le propriétaire des produits à l'origine de l'explosion meurtrière survenue le samedi 11 janvier 2025 est enfin aux mains de la police républicaine. En fuite depuis plusieurs semaines, il a été interpellé ce jeudi 13 février 2025 grâce à l'Interpol, selon le point fait par le porte-parole de la police béninoise, le commissaire major Éric Orou



Yérima, aux professionnels des médias. Après

son arrestation, le mis en cause sera présenté

ce lundi 17 février 2025 au procureur de la Répu-

blique.

Département de l'Atacora

À Matéri, un directeur d'école et deux enseignants en prison pour vol de vivres

Amanda E. DACKEY

Un scandale éclate autour de la cantine scolaire de l'École primaire publique (EPP) de Tcharikouanga, à Matéri, dans le département de l'Atacora. Le directeur de l'établissement et deux enseignants sont accusés d'avoir détourné des vivres destinés aux apprenants pour leur usage personnel.



sac de 50 kg de riz. Quant au chargé de la cantine, il a été surpris avec un sac de maïs. Une perquisition menée à leurs domiciles respectifs a permis de retrouver un autre sac de riz de 50 kg, un bidon d'huile végétale, des pois jaunes ainsi que d'autres condiments.

Présentés au procureur de la République, les trois mis en cause ont été placés en détention provisoire en attendant leur procès.

D'après des sources concordantes, le directeur de l'école et l'enseignant de la classe de CE1 ont été arrêtés en possession d'un

Pour faux et usage de faux

Un notaire dans les mailles de la justice

Mathieu K. BOKO

L'arrestation du notaire mis en cause trouve son origine dans un titre foncier qu'un propriétaire lui avait confié afin de trouver un acheteur pour son immeuble. Subtilement, il a fait signer à ce dernier un acte de vente sans avoir réellement trouvé de preneur. Grâce à cet acte frauduleusement obtenu, il a pu procéder facilement à la mutation de l'immeuble au profit d'une autre personne, présentée comme son complice.

meuble pour obtenir un prêt de 130 millions de FCFA. Pendant ce temps, le propriétaire, persuadé que la vente était effective et dans l'attente du paiement de son bien, n'a rien soupçonné. Mais face à l'absence de fonds, il a intenté une action en justice.

Malgré plusieurs convocations, le notaire a refusé de se présenter devant les autorités. Conformément aux dispositions légales, il a finalement été interpellé par la police, placé en garde à vue, puis présenté au procureur spécial près de la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme. Il est poursuivi pour escroquerie et abus de fonction.



Avec ce stratagème bien organisé, le notaire et son complice ont utilisé le titre de propriété de l'im-

Quant à son complice, le toujours en cavale. présumé acheteur, il est



35^e anniversaire de la Conférence nationale des forces vives de la nation

L'Up-R communie avec l'Église protestante méthodiste pour la paix au Bénin

Faosiya SEFOU

Ce dimanche 16 février 2025, l'Église protestante méthodiste du Bénin, « Temple Yénawa » à Akpakpa, a accueilli une messe d'action de grâce organisée par la Haute Direction Politique du Parti Union Progressiste le Renouveau (UPR), sous la présidence de Joseph Fifamè DJOGBENOU. Cette célébration a constitué un moment fort pour le parti et pour le pays, marquant le 35^e anniversaire de la Conférence nationale du Bénin, un événement majeur dans l'histoire politique nationale qui a jeté les bases de la démocratie moderne au Bénin. De nombreuses personnalités étaient présentes pour l'occasion.

Ainsi, ce dimanche 16 février 2025, des membres éminents du parti et des personnalités politico-administratives, sous l'impulsion du président Joseph Fifamè DJOGBE-

NOU, ont prié pour la paix au Bénin en l'Église protestante méthodiste du Bénin.

Dans son homélie, le prêtre célébrant a salué l'initiative du parti Union Progressiste le Renouveau tout en invitant chacun à cultiver la paix. Selon le Révérend Professeur Amos HOUNSA, chaque Béninois doit œuvrer à la préservation de la paix tout en reconnaissant les efforts de développement fournis par ses concitoyens.

Outre son caractère symbolique, cette messe d'action de grâce a été un appel à la mobilisation de tous les Béninois autour des valeurs de paix et de cohésion sociale. Dans son message à l'assistance, le président du parti, Joseph Fifamè DJOGBENOU, a rendu hommage aux acteurs de la Conférence des forces vives de la Nation, qu'ils soient vivants ou disparus, et a invité tous les Béninois à préserver les acquis démocratiques



tout en œuvrant pour un Bénin inclusif et solidaire. « Nous devons saluer le courage politique des acteurs de cette Conférence nationale », a-t-il déclara-

ré. Il a ensuite insisté sur l'importance de préserver l'héritage démocratique, dont la paix est le socle fondamental pour la construction du pays.

Chants, danses, prières... Cette célébration a été un succès, témoignant de la force et de la résilience du parti Union Progressiste le Renouveau, ainsi que de son engagement continu à bâtir un Bénin meilleur. Les membres du parti sont désormais plus déterminés que jamais à porter haut les idéaux de la Conférence nationale, qui a conduit à la renaissance démocratique du pays.



Contrôle de fraude dans la fourniture de l'électricité

Trois agents arrêtés à Abomey-Calavi

Latifath KOWENOU

La Police républicaine a mis au jour une fraude impliquant trois compteurs de la Société Béninoise de l'Énergie Électrique (SBEE) à Hèvié, dans la commune d'Abomey-Calavi. Selon le compte rendu de l'opération, des agents chargés de contrôler les fraudes liées aux branchements illégaux et de sanctionner les contrevenants sont accusés de manquements graves à leurs fonctions. Ces derniers se seraient laissés corrompre

afin de falsifier les procès-verbaux de constatation.

Trois agents sont impliqués dans cette affaire : un agent de la SBEE, un agent de l'Agence Nationale de Normalisation, de Météorologie et du Contrôle Qualité (ANM) ainsi qu'un clerc d'huissier. Bien que la police n'ait pas fourni de détails supplémentaires, elle a précisé que les trois suspects seront présentés au procureur de la République afin de répondre de leurs actes devant la justice.



Monde musical béninois

La dépouille de Willy Mignon attendue à Cotonou

(Un dernier hommage sera rendu au créateur de la danse Noudjihou)

Amanda E. DACKY

Au Bénin, le monde de la musique est en deuil après le décès de Willy Mignon, survenu le 4 février 2025 à Ouagadougou, au Burkina Faso. Selon Lionel AÏSSI, président du comité d'organisation des obsèques, la dépouille de l'artiste, transportée par un vol de la compagnie Air Burkina, est attendue ce lundi 17 février à l'aéroport international Cardinal Bernardin GANTIN de Cotonou, aux environs de 18 h. Une cérémonie d'accueil réunira ses fans, ses proches et le public à cette occasion.



**DÉCÈS DE L'ARTISTE MIGNON EDJOLOSSE
WILFRIED DIT WILLY MIGNON**

Programme des Obsèques

Dimanche 16 février 2025 à 19h: Veillée de prière et d'hommages par les artistes
Lieu : Terrain sis derrière la mairie de Boulmiougou

Lundi 17 février 2025 11h : Levée de corps à la morgue du Centre hospitalier universitaire Yalgado Ouedraogo
11h 15 : Départ pour l'aéroport de Ouagadougou
Rassemblement à l'aéroport côté frêt
13h : Début des formalités de transfert par la compagnie Air Burkina
15h25 : Départ des restes mortels de notre feu frère sur Cotonou
19h10: Arrivée des restes mortels à l'aéroport Cardinal Bernardin Gantin de Cotonou

Que l'âme de notre artiste repose en paix.

Service de communication du Consulat Honoraire de la République du Bénin au Burkina Faso

(+226) 79 21 13 13
 (+226) 71 83 62 62
 (+226) 95 23 12 11 (WhatsApp)

immense dans le monde musical béninois.

Les causes exactes de son décès restent pour l'instant inconnues. Alors que certaines sources évoquent une courte maladie, d'autres rumeurs font état d'un possible empoisonnement. Toutefois, aucune information officielle n'a confirmé ces hypothèses.

Les préparatifs pour accueillir la dépouille de Willy Mignon avancent rapidement. Les organisateurs invitent tous ceux qui ont été touchés par sa musique et son héritage à se joindre à eux pour cet ultime adieu. Une dernière occasion de célébrer le talent, la générosité et la contribution de l'illustre disparu à la culture béninoise.

Une fois à Cotonou, la dépouille sera déposée à la morgue d'Akpakpa, en attendant l'inhumation pré-

vue à Ouidah, ville natale du créateur de la danse Noudjihou.

Wilfried E. Mignon, à l'état

civil, était un chanteur, arrangeur et compositeur talentueux. Son style unique et ses mélodies accrocheuses lui avaient permis de conquérir

le cœur de nombreux fans, notamment avec son emblématique tube Noudjihou. Âgé de 39 ans, sa disparition prématurée laisse un vide



REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 05/2025/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 12 février 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Sous cette rubrique, il a été essentiellement procédé à la modification des décrets portant création, attributions et composition des comités de préfiguration de la cité-musée de Ouidah ; du musée d'art contemporain de Cotonou ; du musée international du Vodun ; du musée des rois et des amazones de Danxomè.

II- Communications.

Missions de maîtrise d'œuvre complète et de contrôle technique d'infrastructures sportives.

Il s'agit de la construction du stade départemental de type omnisports de Parakou ainsi que la reconstruction du stade René Pleven de Cotonou.

A la suite des 22 stades du même modèle, construits dans nos communes, leur réalisation vise à renforcer la disponibilité d'infrastructures modernes et adaptées pour la pratique du sport, tant au niveau amateur que professionnel par la population en général, les jeunes en particulier.

Les ministres concernés par ces travaux prendront les mesures requises en vue de faciliter la mise en œuvre des deux projets.

III- Mesures individuelles.

Les nominations suivantes ont été prononcées :

✓ Au ministère des Enseignements Maternel et Primaire

Directeur de l'Enseignement maternel

Monsieur Chellon Pierre HOUNKANDJI

Directeurs des Ecoles normales d'Instituteurs comme ci-après :

- Allada

Monsieur Blaise GAHOU

- Djougou

Monsieur Augustin Gbadessi MONHA

- Kandi

Monsieur Mamadou COCHONI OGA SAIDOU

✓ Au ministère du Numérique et de la Digitalisation, au terme du processus de sélection conduit par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication

Directrice générale de la Société de Radio et Télévision du Bénin (SRTB) S.A.

Madame Angela AQUEREBURU RABATEL

Directeur général de l'Office national d'Imprimerie et de Presse

Monsieur Bertin SOWAKOUDE

Directrice de la Télévision nationale

Madame Angela AQUEREBURU RABATEL, cumulativement avec ses fonctions de Directrice générale de la SRTB

Directrice de Bénin TV Alafia

Madame Détondji Jemima CATRAYE

Directrice de Bénin TV Juniors

Madame Inès GAROU FACIA

Directeur de Radio Bénin

Monsieur Gildas Serge AYAKA

Directeur de Radio Bénin Alafia

Monsieur Urbain SESSOU

Directrice de KIFF FM

Madame Latowon Hermine AKPONNA

Directeur de Radio Parakou

Monsieur Ogouchina KOUNDE

Directeur de Publication du quotidien LA NATION

Monsieur Paul AMOUSSOU.

Fait à Cotonou, le 12 février 2025,
Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Edouard OUN-OURO.

Conseil d'Administration de l'Unstim

Patrice Talon nomme les 7 membres

Mathieu BOKO

Par décret n° 2024-1377 du 21 novembre, le chef de l'État, Patrice TALON, a procédé à la nomination des sept nouveaux membres du conseil d'administration de l'UNSTIM, l'Université nationale des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que le ministre de l'Économie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Issaka Youssao Abdou Karim, représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;

Sylvie Eliane Ghislaine HOUNZANGBÉ épouse ADOTÉ, représentante de la Présidence de la République ;

Jean-Jacques GOLOU, représentant de la Présidence de la République ;

Ilyass SINA D., représentant du ministère de l'Économie et des Finances ;



Liste des membres du Conseil d'Administration

Sèna Peace HOUNKPÈ WENDÉOU, représentante

du personnel enseignant ; Adébayo Monyo IDOHOU,

représentant du personnel administratif ;

Héribert Jean de Sordi Vianney LIMA, représentant des étudiants.

Godomey dans la commune d'Abomey-Calavi

Les occupants de l'emprise des lignes haute tension de la Sbee ont jusqu'au 1er mars pour quitter les lieux

Latifath KOWENOU

Dans le but de sensibiliser les occupants de l'emprise des lignes haute tension de la SBEE aux dangers qu'ils encourent, le ministre conseiller aux infrastructures, Jacques AYADJI, a donné un ultimatum aux habitants de Godomey pour qu'ils libèrent les lieux. Cette intervention a eu lieu lors d'une descente effectuée ce samedi 15 février 2025.



au 1er mars 2025 pour que les occupants quittent définitivement les lieux. « Si, à cette date, vous êtes encore présents, je prendrai des mesures avec le gouvernement pour vous faire dégager, mais à vos frais », a-t-il averti.

Le ministre a souligné que cette démarche vise avant tout à garantir la sécurité des occupants ainsi que celle de la population en général. Il a rappelé l'importance de respecter les consignes et de quitter ces zones dangereuses.

Jacques AYADJI a insisté sur la gravité de la situation en

déclarant : « C'est une descente qu'il ne faut pas banaliser. » Il a fixé un délai



Nouvelle République et possibilité d'un autre mandat pour le chef de l'État

Bertin Koovi s'en remet à Talon

(Le président de l'Alliance Iroko au sein du Bloc Républicain s'en remet à Talon)

Anselme ORICHA

Le président de l'Alliance Iroko au sein du Bloc Républicain, Bertin Koovi, poursuit son combat. Il s'en remet désormais au chef de l'État, Patrice Talon, après la décision de la Cour constitutionnelle rendue le jeudi 13 février. Cette dernière était très attendue, notamment en raison des conséquences de la modification de la Constitution opérée en 2019.

La question principale au cœur du recours introduit par Bertin Koovi était de savoir si cette réforme constitutionnelle remettait les compteurs à zéro en matière de mandats présidentiels, permettant ainsi à Patrice Talon de briguer un troisième mandat. De nombreux citoyens béninois espéraient une réponse claire des sages de la Cour pour trancher le débat.

Cependant, la Cour constitutionnelle n'a pas statué sur le fond de l'affaire. Elle a déclara-



ré le recours de Bertin Koovi irrecevable, estimant qu'il s'agissait d'une simple demande d'avis. Le président de la Cour a précisé que le cadre juridique actuel ne permettait pas à un citoyen de saisir la Cour pour une telle requête.

Malgré cette décision, Bertin Koovi, président du mouvement La Dynamique Talon Continue, ne désarme pas. Il revendiquait une rupture constitutionnelle et s'attendait déjà à cette issue. « La Cour a dit son droit. Elle a simplement indiqué que nous n'avons pas qualité

pour une telle saisine », a-t-il réagi. Il a également confié avoir été prévenu en amont par l'ancien président de la Cour constitutionnelle du Maroc : « Tu n'as pas qualité pour poser cette question à la Cour. »

Loin de clore le débat, Ber-

tin Koovi entend désormais interpellé directement le chef de l'État. Invité sur Bip Radio, il a déclaré vouloir demander à Patrice Talon de saisir lui-même la Cour constitutionnelle sur cette question essentielle. « Nous allons nous tourner vers celui qui a qualité pour poser cette question. Ce n'est pas la fin, au contraire, cela ne fait que commencer. Nous allons interpellé le président de la République afin qu'il saisisse la Cour pour clarifier la situation, » a-t-il affirmé. Selon lui, l'absence de réponse sur le fond crée une insécurité juridique. « Si ce n'est pas une nouvelle République, cela crée un dangereux précédent, » a-t-il argumenté.

Cette affaire relance ainsi le débat sur les implications de la réforme constitutionnelle de 2019 et la possibilité d'un troisième mandat pour Patrice Talon. Reste à voir si le président de la République donnera suite à cette sollicitation.

Bénin

L'obtention du certificat de résidence simplifiée et modernisée

Latifath KOWENOU

Le processus d'obtention du certificat de résidence a été considérablement simplifié et modernisé grâce à une initiative de l'Agence Nationale d'Identification

des Personnes (ANIP). Après avoir obtenu votre fiche de résidence auprès de votre chef de quartier ou de village, vous pouvez effectuer les démarches restantes et obtenir votre certificat de résidence en ligne, directement depuis

votre domicile. Ce processus se déroule en trois étapes.

Première étape : Rendez-vous chez le chef de quartier ou de village de votre localité, muni de votre Numéro Personnel

d'Identification (NPI) attribué par l'ANIP.

Deuxième étape : Établissez gratuitement une fiche de renseignements après l'entretien avec le chef de quartier.

Troisième étape : Finalisez votre demande et obtenez

votre certificat de résidence en ligne, en un seul clic, sur la plateforme : eservices.anip.bj.

Le coût de la demande du certificat de résidence est de 2 000 FCFA.

Sénégal

Des enquêtes judiciaires annoncées après les anomalies financières révélées par la Cour des comptes

(D'anciens ministres de Macky Sall dans le viseur de la justice)

Anselme ORICHA

Après la publication d'un rapport accablant de la Cour des comptes sur la gestion des finances publiques entre 2019 et 2024, les nouvelles autorités sénégalaises annoncent l'ouverture d'enquêtes judiciaires sur de possibles infractions financières. Cette initiative, portée par le ministre de la Justice, Ousmane Diagne, suscite une vive polémique, notamment parmi les anciens dignitaires du régime de Macky Sall, qui dénoncent une instrumentalisation politique.

Selon la Cour des comptes, l'État sénégalais présente un niveau de dette et un déficit budgétaire bien supérieurs aux chiffres annoncés par l'ancien régime. Plus inquiétant encore, certaines opérations financières ne figurent



pas dans les comptes officiels de l'État, ce qui soulève des interrogations sur leur nature et leur destination.

Face à ces révélations, le ministre de la Justice a justifié la nécessité d'ouvrir une enquête approfondie. « Ces faits pourraient constituer des délits graves, tels que des détournements de deniers

publics, des escroqueries, du blanchiment d'argent ou encore de l'enrichissement illicite », a-t-il déclaré. Bien que les noms des éventuels responsables n'aient pas été cités, il n'exclut pas l'implication d'anciens ministres et hauts fonctionnaires.

Du côté de l'opposition, la réaction ne s'est pas fait at-

tendre. Pape Malick Ndour, ancien ministre de la Jeunesse sous Macky Sall, fustige ce qu'il considère comme un écran de fumée destiné à détourner l'attention de l'opinion publique. Il accuse le président Bassirou Diomaye Faye et son Premier ministre, Ousmane Sonko, de vouloir « se défaire sur les fonctionnaires

de l'État » face à l'échec de leurs promesses de rupture et de transformation économique.

Selon lui, cette affaire illustre une tentative de diversion face aux attentes grandissantes de la population et aux difficultés rencontrées par le nouveau pouvoir dans la mise en œuvre de son programme.

Parallèlement à l'annonce des enquêtes judiciaires, le ministre de l'Économie a réaffirmé son engagement à mener des réformes structurelles afin de garantir « la soutenabilité budgétaire du pays ». Un message adressé non seulement à la population, mais aussi aux partenaires financiers internationaux, dont le Fonds monétaire international, qui scrutent de près la situation économique du Sénégal.

Présidence de la République

Le délégué du contrôle financier interpellé pour corruption présumée

Anselme ORICHA

Le délégué du contrôle financier en poste à la présidence de la République du Bénin a été interpellé par la police républicaine dans le cadre d'une enquête sur des faits présumés de corruption.

Selon le commissaire-major Éric Orou Yérima, porte-parole de la police républicaine, le délégué financier est soupçonné d'avoir orchestré un vaste réseau de corruption et d'extorsion au sein des marchés publics. Il lui est reproché d'avoir « développé et mis en place un système de corruption passive et de ran-

çonnement des opérateurs économiques ». Déjà sous surveillance en raison de soupçons persistants, il avait quitté son poste une semaine avant son interpellation, ce qui n'a pas empêché les autorités de poursuivre leurs investigations et de procéder à son arrestation.

Présenté au procureur spécial, le mis en cause a été placé en détention provisoire dans l'attente d'une décision judiciaire. L'enquête se poursuit afin d'identifier d'éventuels complices et de faire toute la lumière sur l'ampleur des malversations.



GUERITE TV
MONDE
Le leader des Web TV

+229 01 52 38 36 38



LIVE

www.gueritetvmonde.bj

ÉMISSION DE CULTURE
GÉNÉRALE

LA JAUGE

LUNDI AU VENDREDI, 11H45-12H45

Testez vos méninges et boostez votre mémoire en direct

Avec

Chamss-Deen **BADAROU**

